Rhône-Alpes, Savoie
Bourg-Saint-Maurice
Pierre Blanche Arc 1600
En Clairy

École primaire d'Arc Pierre Blanche

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73000111
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : école primaire
Appellation : école primaire d'Arc Pierre Blanche
Parties constituantes non étudiées : logement, cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1993, AH, 25

Historique

L'école primaire de Pierre Blanche (Arc 1600) est la première école primaire construite en 1976 dans la station, précédant celle qui fut réalisée à Arc 1800 au quartier du Charvet en 1979. Le projet est étudié par l'équipe de l'Atelier d'Architecture en Montagne en 1974, le permis de construire est accordé en février 1976, et le chantier se déroule au cours de la même saison. La construction est édifiée sur un terrain qui aurait été réservé initialement par le promoteur de la station, pour y construire un chalet destiné au logement de la direction de la station (chalet Robert Blanc), projet qui ne verra jamais le jour, car on choisit de développer de grands programmes de logements sociaux, d'abord à Arc 1600 (Plan Devin 1 en 1976, Plan Devin 2 en 1978), puis à Arc 1800.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle
Dates : 1976 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Atelier d'Architecture en Montagne (agence d'architecture, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Roger Godino (commanditaire)

Description

Le terrain réservé est un emplacement privilégié de la station et adapté au programme particulier de l'école. L'édifice est construit à proximité immédiate du coeur de la station d'Arc 1600 et de l'arrivée du téléphérique (remplacé depuis 1988 par le funiculaire), et en contrebas du quartier des Deux Têtes (lotissement communal composé de logements résidentiels permanents). Le site est l'écart des flux de circulation des skieurs et des piétons qui fréquentent le domaine skiable et la station. Le lieu est protégé, en limite des activités de la station, mettant les enfants à l'abri de ses brouhahas. L'école comprend au rez-de-chaussée deux logements de fonction (un studio et un logement de type 3 pièces), au niveau 1 l'entrée, trois salles de classes (deux primaires et une maternelle) et les sanitaires, au niveau 2 un espace commun (salle d'activité sportive) et une toiture terrasse destinée à la cour d'école (depuis la cour d'école a été aménagée de manière classique sur l'emprise d'une partie de la "route des Espagnols"). Le bâtiment est conçu suivant des principes comparables à ceux développés pour les programmes résidentiels de la station, en exploitant les contraintes de la pente du terrain, conduisant à une conception en "cascade" : les logements des personnels sont placés en partie inférieure, alors que les salles de classe sont placées au niveau supérieur, accessibles de plain-pied. Les salles de classes sont disposées de manière à bénéficier

d'un ensoleillement maximum (sud-ouest) et d'un panorama de proximité (ouverture sur l'arrivée des pistes). La toiture est traitée en terrasse accessible, pouvant servir de terrain d'exercice ou de cour d'école pour les enfants, surmontée de la salle d'activité sportive. C'est la seconde réalisation des Arcs pour laquelle la toiture (traitée en porte neige) est totalement accessible au public (après la résidence Miravidi construite un an auparavant, en 1974, au Charvet à Arc 1800). Le toit est imaginé comme la "cour de l'école" ou un terrain de jeux en prolongement de la salle d'activité, proposant une utilisation de la toiture plate accessible de plain-pied.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : crépi ; essentage de planches ; béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture, bois en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages de soubassement, 1 étage carré
Type(s) de couverture : terrasse ; toit bombé
Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier tournant

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

I. HISTORIQUE

A. Dates et acteurs

Le projet est étudié par l´équipe de l´Atelier d´Architecture en Montagne en 1974, le permis de construire est accordé en février 1976, et le chantier se déroule au cours de la saison 1976. La construction est édifiée sur un terrain réservé initialement par le promoteur de la station, pour y construire un chalet destiné au logement de la direction de la station (chalet Robert Blanc), projet qui ne verra jamais le jour, car on choisit de développer de grands programmes de logements sociaux, d´abord à Arc 1600 (Plan Devin 1 en 1976, Plan Devin 2 en 1978), puis à Arc 1800.

B. Origine du projet

Programme

C´est la première école primaire construite dans la station, précédant celle construite à Arc 1800 au quartier du Charvet en 1979.

L´école primaire d´Arc Pierre Blanche (Arc 1600) comprend :

- au rez de chaussée, 2 logements de fonction (1 studio et 1 logement de type 3 pièces) ;
- au niveau 1 : l´entrée, trois salles de classes (2 classes primaires et 1 classe maternelle) et les sanitaires ;
- au niveau 2 : un espace commun (salle d´activité sportive) et une toiture terrasse destinée à la cour d´école (depuis la cour d´école a été aménagée de manière classique sur l´emprise d´une partie de la « route des espagnols »).

C. Principes du projet

C. 1 - Parti général, situation dans l´ensemble de la station

Le terrain réservé à l´implantation de l´école communale est un emplacement privilégié de la station et adapté au programme particulier de l´école. L´édifice est construit à proximité immédiate du coeur de la station d´Arc 1600 et de l´arrivée du téléphérique (remplacé depuis 1988 par le funiculaire), et en contrebas du quartier des Deux Têtes (lotissement résidentiel composé de logements résidentiels permanents). Le site est l´écart des flux de circulation des skieurs et des piétons qui fréquentent le domaine skiable et la station. Le lieu est protégé, en limite des activités de la station, mettant les enfants à l´abri des brouhahas de la station.

L´école est bâtie en contrebas de la « route des espagnols » (qui relie tout le versant de la montagne des Arcs) et sert d´accès en toute saison (stationnement des voitures ou du car scolaire) ; l´extrémité de la chaussée revêtue sert de cour d´école, et au-delà, la route redevient une piste non carrossable, traversant le domaine skiable, et se poursuivant vers le quartier des « pointus » puis vers la station d´Arc 1800.

C.2 - Orientation / exposition / volumétrie / organisation / distribution

L´édifice est conçu suivant des principes comparables à ceux développés pour les programmes résidentiels de la station, en exploitant les contraintes de la pente du terrain, conduisant à une conception en « cascade » :

- les logements des personnels sont placés en partie inférieure, alors que les salles de classe sont placées au niveau supérieur, accessibles de plain-pied ;
- les salles de classes sont disposées de manière à bénéficier d´un ensoleillement maximum (sud-ouest) et d´un panorama de proximité (ouverture sur l´arrivée des pistes) ;
- la toiture est traitée en terrasse accessible, pouvant servir de terrain d´exercice ou de cour d´école pour les enfants, surmontée de la salle d´activité sportive ;
- les accès sont de plain-pied à chaque niveau : la terrasse et la salle d´activité en partie supérieure, les salles de classes par une rampe qui descend depuis la « route des Espagnols », les logements en contrebas ouvrant directement sur le terrain ;

- la volumétrie suit la pente du terrain : le soubassement (les logements) encastré dans la pente, l´étage (les salles de classe) débordant sur l´aval, la terrasse bâtie sur la partie amont, libérant ainsi la silhouette générale de l´édifice ;

C. Référence typologique

L´école primaire Arc Pierre Blanche est construite perpendiculairement aux courbes de niveau du terrain.

D. Inventions techniques

Avec l´école primaire Arc Pierre Blanche, c´est la seconde réalisation des Arcs pour laquelle la toiture (traitée en porte neige) est totalement accessible au public (après la résidence « le Miravidi » réalisée l´année précédente en 1974 au quartier du Charvet à Arc 1800). Le toit est imaginé pour être la « cour de l´école » ou un terrain de jeux en prolongement de la salle d´activité, proposant là d´utiliser la toiture plate accessible de plain-pied ;

II. DESCRIPTION

A. Implantation dans le terrain

- Corps de bâtiment unique ;
- Implantation perpendiculaire aux courbes de niveau du terrain, pour l´ensemble de la construction ;
- L´implantation a été réglée au niveau de la rupture de pente du terrain, avec deux niveaux encastrés dans la pente ;
- Accès depuis l´amont.

B. Organisation du plan

L´édifice comprend trois niveaux, chacun accessible de plain-pied :
- au rez de chaussé, les logements des personnels ;
- à l´étage, les salles de classes ;
- sur le toit terrasse, la salle commune d´activités sportives.

Le soubassement est partiellement enterré : l´accès se fait depuis la « route des espagnols », par un escalier extérieur qui descend vers le hall d´entrée du bâtiment. Le hall distribue deux logements : un studio, et un logement comprenant un séjour, une kitchenette, deux chambres, salle de bain et wc.

Le niveau de l´étage comprend une superficie plus importante que le niveau de soubassement, en raison d´un décalage en avancée (débord de 3,16 m) sur le coté nord-ouest, coté aval ; un balcon court le long de la façade sud ouest devant les salles de classes, leur assurant ainsi des sorties directes de plain-pied. Le volume des salles de classes est traité en opposition avec le soubassement maçonné, comme un « volume caisson en bois ». L´entrée ouvre sur le vestiaire et les sanitaires ; puis un couloir central distribue du côté sud les deux salles de classe et la salle de maternelle, et côté nord un atelier, une « salle de propreté », le bureau de la directrice, et l´escalier de distribution intérieur. Le niveau de la toiture terrasse est en partie surmonté d´un volume comprenant la salle commune-gymnase, deux petits locaux pour les sanitaires et le dépôt du matériel ;

C. Structure porteuse verticale et horizontale

Les dalles et les murs de refend sont en béton armé.

Pour les murs : béton armé de 20 cm d´épaisseur, avec isolation intérieure recouverte d´un lambris en sapin. Les parois extérieures sont laissées brutes pour le soubassement et le niveau supérieur, et recouvertes d´un bardage de planches verticales pour les façades de l´étage.

D. Escaliers / coursives : distributions horizontales et verticales

- Intérieur : un escalier droit à deux volées, accessible depuis le hall d´entrée, dessert les trois niveaux.
- Extérieur : deux rampes équipées de marches, donnent accès l´une à l´entrée de l´école (niveau intermédiaire, niveau des classes), l´autre aux logements des personnels (niveau inférieur) ;

E. Balcons et terrasse

- Au niveau 1, chacune des trois classes se prolonge par un balcon commun qui court tout le long de la façade sud-ouest. Les poutres sont en béton, les solives en bois et le plancher en bois. Les poteaux du garde corps sont fixés à la tête des poutres en béton. Le garde-corps est en métal peint en bleu, avec un barraudage vertical tenu par les deux lisses basse et haute.
- Au niveau 2, la structure de la terrasse est composée de la manière suivante : la dalle béton armé (ep 20 cm) est recouverte d´un complexe comprenant un isolant, une étanchéité, et un platelage de mélèze (porte neige).

F. Couverture / toiture

La couverture de la salle d´activité (activités communes, salles de gymnastique) est galbée ; la structure de la charpente est en bois lamellé collé composé de la manière suivante :
- poutres en lamellé-collé galbées de 11 cm d´épaisseur, reposant sur les murs en maçonnerie ;
- des pannes en lamellé-collé de 22/9 cm disposées selon un entraxe de 51 cm ;
- entre les pannes, une isolation en laine de verre d´une épaisseur de 12 cm ;
- au-dessus des pannes, un support bois contreplaqué de 22 mm épaisseur ;
- une étanchéité multicouche ;
- un litelage ;
- le platelage en planches de mélèze posées dans le sens des pannes.

L´ensemble est habillé : à l´intérieur, la toiture formant plafond de la salle, est revêtue de lames de sapin.

G. Façades et baies

Soubassement

Les façades du soubassement sont en béton crépis, avec des ouvertures de petites dimensions sur les façades nord (logements). La façade sud-ouest est largement vitrée (pièces de vie du logement).
Niveau 1 :
- Les murs sont recouverts d´un bardage de planches verticales.
- La façade sud-ouest est totalement vitrée. Des grandes baies sont disposées côte à côte sur toute la longueur de la façade, procurant un éclairage maximum pour les trois salles de classe. Chaque salle de classe ouvre sur le balcon par une porte en bois plein.
- Côté nord-ouest, quatre baies éclairent l´atelier. Le reste de la façade est couvert d´un bardage, composé de planches verticales.
- Côté nord-est, de grandes baies horizontales (escalier et locaux collectifs) alternent avec le bardage, selon une composition de « pleins » et de « vides » disposés en damier.
Niveau supérieur :
- Les deux murs pignons nord-est et sud-ouest sont vitrés en totalité, apportant l´éclairage naturel à la salle d´activité ;
- les façades gouttereaux ne possèdent que les accès extérieurs directs, et les murs sont crépis ou bardés.
H. Entrées et parties communes
Entrées
Les entrées des trois niveaux sont toutes de plain-pied avec le terrain naturel, et s´effectuent depuis le coté nord-est. Les accès aux trois entrées constituent une sorte de parvis d´entrée, étagé sur trois niveaux :
- l´entrée des logements est placée en contrebas de la « route des espagnols » au niveau rez-de-chaussée côté nord-est : accès par une rampe et quelques marches qui suivent la pente du talus, débouchant sur un porche abrité ; ouvrant sur un local dépôt, et sur le hall commun aux deux logements de fonction, et à l´escalier de l´école ;
- l´entrée des élèves est s´effectue par une rampe inclinée qui donne accès à une entrée fermée associée à un vaste vestiaire ; le palier de l´escalier se trouve au milieu de la coursive centrale de l´étage ;
- l´accès à l´espace commun-gymnase s´effectue depuis la terrasse supérieure, au niveau de la route des espagnols, par un escalier de quelques marches ; l´espace commun - gymnase est relié directement depuis l´intérieur par un escalier et un couloir, traité dans un volume complémentaire.
I. Intérieur des logements
Le logement
Surface 83 m2 environ ; 2 chambres, un séjour, une kitchenette, un wc et une salle de bain.
Le logement est orienté au sud-ouest sauf la petite chambre au nord-ouest.
Les pièces sont éclairées par de larges baies vitrées côté nord-ouest.
Le séjour, la kitchenette et la grande chambre communiquent directement avec l´extérieur, par des portes en bois plein.
Le studio
Surface 28 m2 environ.
Orientation au nord-ouest ; pas de communication directe avec l´extérieur.
J.-F. LYON-CAEN/C. SALOMON-PELEN

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. 6J 1501-1502. Ecole primaire d'Arc 1600, Bourg-Saint-Maurice (1974-1982)**
  AD Savoie. 6J 1501-1502. Ecole primaire d'Arc 1600, Bourg-Saint-Maurice (1974-1982)

- **AM Bourg-Saint-Maurice. Dossier de permis de construire**
  AM Bourg-Saint-Maurice. Dossier de permis de construire

Documents figurés

- **Ecole primaire d'Arc 1600. Bourg-Saint-Maurice. Elévation sud-ouest. Atelier d'Architecture en**
  Ecole primaire d'Arc 1600. Bourg-Saint-Maurice. Elévation sud-ouest. Atelier d'Architecture en Montagne, février 1976. 1 : 100 (AD Savoie. 6J 1501)

Illustrations

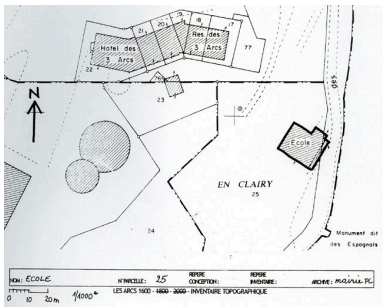

Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20057301598NUD

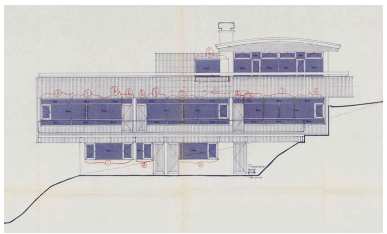

Elévation sud-ouest. Atelier d'Architecture en Montagne, février 1976 (AD Savoie. 6J 1501)
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301587NUCA

Vue d' ensemble depuis le sud-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301098NUCA

Vue générale depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301931NUCA

Vue depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20117301932NUCA

Vue depuis le sud-est
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301101NUCA

Façade principale (nord-est)
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301094NUCA

Façade nord-est
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301093NUCA

Vue d' ensemble depuis le sud-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301100NUCA

Façade sud-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301097NUCA

Vue d' ensemble depuis le nord-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301099NUCA

Façade nord-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301096NUCA

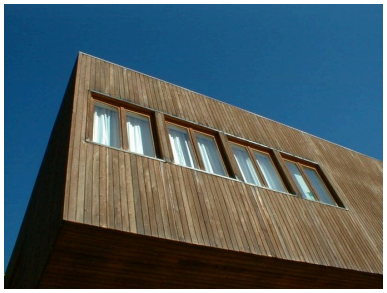

Détail de la façade nord-ouest
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301095NUCA

Salle d' activités sportives
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301091NUCA

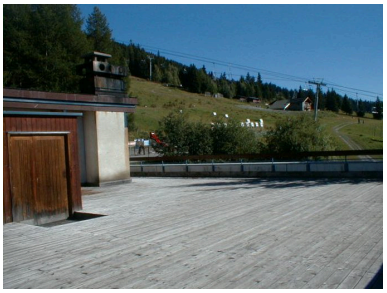

Terrasse
Phot. C. Salomon
IVR82_20057301092NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'étude du patrimoine architectural de la station des Arcs (IA73000157) Bourg-Saint-Maurice
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Station de sports d'hiver Arc 1600 - Pierre Blanche (IA73000153) Rhône-Alpes, Savoie, Bourg-Saint-Maurice, Pierre Blanche Arc 1600

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

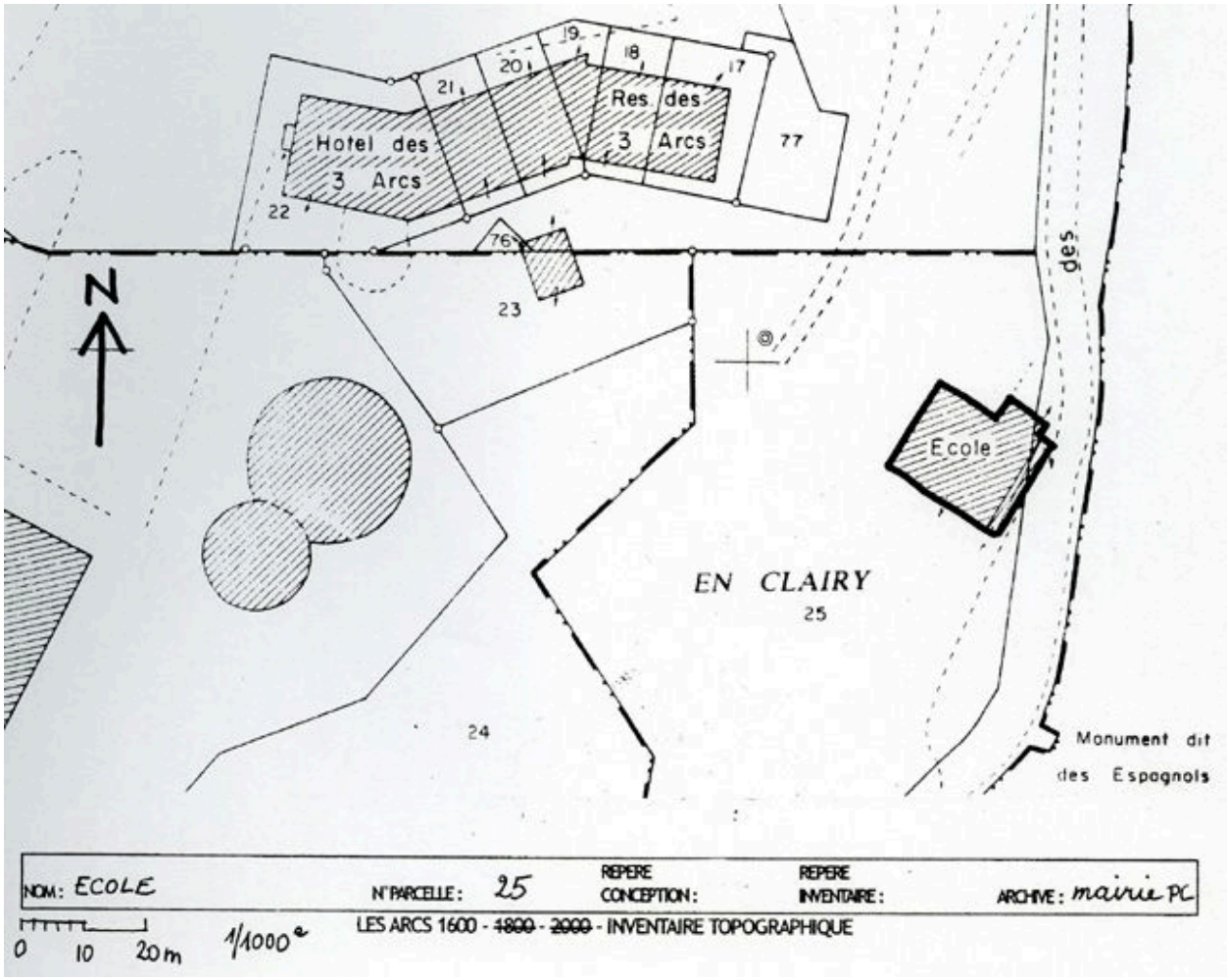

Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20057301598NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

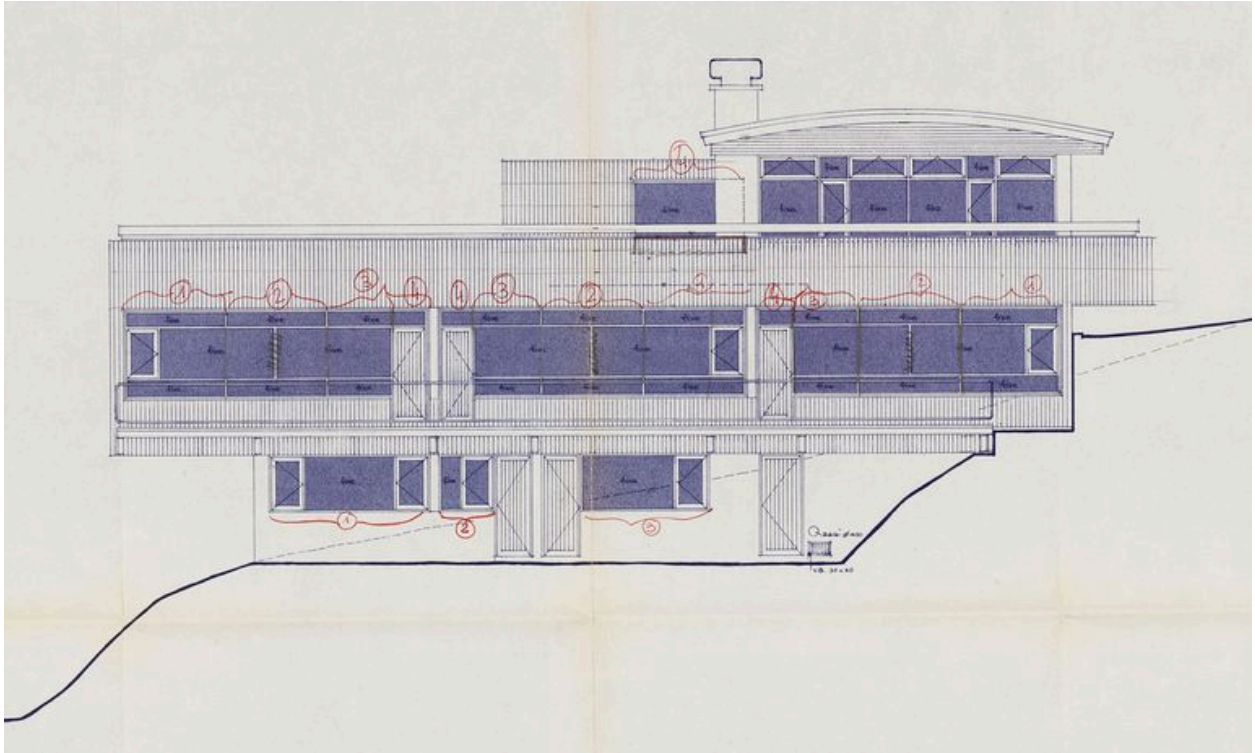

Elévation sud-ouest. Atelier d'Architecture en Montagne, février 1976 (AD Savoie. 6J 1501)

Référence du document reproduit :

- **Ecole primaire d'Arc 1600. Bourg-Saint-Maurice. Elévation sud-ouest. Atelier d'Architecture en**
  Ecole primaire d'Arc 1600. Bourg-Saint-Maurice. Elévation sud-ouest. Atelier d'Architecture en Montagne, février 1976. 1 : 100 (AD Savoie. 6J 1501)

IVR82_20117301587NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d' ensemble depuis le sud-ouest

IVR82_20057301098NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis le nord

IVR82_20117301931NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue depuis le nord

IVR82_20117301932NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue depuis le sud-est

IVR82_20057301101NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade principale (nord-est)

IVR82_20057301094NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade nord-est

IVR82_20057301093NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d' ensemble depuis le sud-ouest

IVR82_20057301100NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade sud-ouest

IVR82_20057301097NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d' ensemble depuis le nord-ouest

IVR82_20057301099NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade nord-ouest

IVR82_20057301096NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail de la façade nord-ouest

IVR82_20057301095NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Salle d' activités sportives

IVR82_20057301091NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Terrasse

IVR82_20057301092NUCA
Auteur de l'illustration : C. Salomon
Date de prise de vue : 2002
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation